

Le Canard enchaîné

Mercredi 19 Octobre 2011

CANARDAGES

Flingage sans (con)sommation

A LA niche, les associations de consommateurs! Dix-huit, au total, ont un agrément de l'Etat et touchent des subventions. Mais Bercy a dans l'idée de faire le grand ménage. Le nettoyage a commencé avec la Confédération nationale du logement (CNL), une association de défense des locataires très largement implantée dans le parc HLM, mais un peu trop marquée à gauche...

Le 30 septembre 2010, premier coup de balai: le secrétaire d'Etat à la Consommation, Hervé Novelli, écrit à la CNL pour refuser son agrément, qu'elle décrochait sans problème depuis trente ans. Motif: l'association ne « *justifi[e] pas d'au moins 10 000 membres cotisants* ». Or elle en compte 70 000!

L'argument est en carton, mais la CNL doit apporter la preuve de ses cotisations. Ce qu'elle fait aussitôt. Résultat: silence radio. En avril, l'association reprend tout de zéro et dépose une nouvelle demande d'agrément. Mais la pauvre joue de malchance. Un jour, il manque une pièce. Le lendemain, son recours s'est « perdu » et il faut tout renvoyer. Puis c'est l'arrivée de Frédéric Lefebvre, successeur de Novelli, qui retarde le dossier.

Le 17 octobre, coup de théâtre. Interrogée par « Le Canard », la Direction générale de la consommation sort un nouvel argument de son chapeau: « *La CNL a des partenariats avec des entreprises privées. Cela remet en cause son indépendance, donc son agrément.* » Fichtre! Voilà qui pèse plus que le faux argument des

adhérents... La Poste ou la Macif font en effet de la pub dans un journal édité par la CNL: « *Mais c'est le cas depuis trente ans, et c'est pareil pour d'autres associations, bondit son président, Serge Incerti-Formentini. Pourquoi nous sortir ça après un an de pourrissement? La vérité, c'est que le gouvernement nous considère comme des adversaires politiques.* » Ces effrontés réclament le gel des loyers ou l'arrêt des expulsions, mais il y a pire. La CNL a un peu « *chahuté* » le ministre Apparu l'an dernier, quand il a ponctionné les caisses des organismes HLM: « *Ca ne lui a pas du tout plu.* »

Avis aux acteurs de la conso: prière de ne plus moufter pour éviter le retour de bâton? En perdant son agrément, la CNL perd aussi 270 000 euros de subventions. « *Il est difficile de ne pas y voir une décision politique, s'inquiète le président d'une autre association. C'est comme la menace qui plane sur "60 Millions de consommateurs".* » Edité par un établissement public, et mal vu de l'Elysée depuis ses enquêtes sur la flambée des prix, le magazine de la conso pourrait bientôt être privatisé.

Pas grave, il restera Frédéric Lefebvre pour défendre Zadig, Voltaire, les locataires et la ménagère...

Isabelle Barré